

---

---

# PACIFIQUE SUD

Dominique JOUVE  
Université française du Pacifique  
François BOGLIOLO  
Centre universitaire de Nouvelle-Calédonie.  
François SODTER  
Centre ORSTOM de Bondy

## NOUVELLE-CALÉDONIE

*Le calme est revenu en attendant le référendum d'autodétermination prévu en 1998. La vie culturelle et artistique y est métissée, à l'image du pays, faite de quelques productions locales et d'importations de la métropole.*

À 20 000 kilomètres de la France, la Nouvelle-Calédonie forme un chapelet d'îles dont la plus importante (400 kilomètres de long) est connue sous le nom de "Grande Terre". Cet archipel, occupé par des populations mélanésiennes, qui avaient pour certaines des liens anciens avec des Polynésiens (en particulier dans les îles Loyauté), constitue un ensemble plurilingue dont la France prit possession en plusieurs étapes (le 24 septembre 1853 en reste le plus important souvenir). Elles étaient déjà connues des baleiniers, santaliers, et autres écumeurs des mers – ils y faisaient relâche ou venaient s'approvisionner en santal – mais surtout des missionnaires protestants (anglophones) et catholiques. Catholicisme et présence française justifiaient l'entreprise coloniale. Colonie pénitentiaire, puis colonie agricole, la Nouvelle-Calédonie a eu une histoire mouvementée jusqu'à ces dernières années.

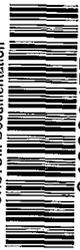
Aujourd'hui, c'est un territoire d'outre-mer, et la grande échéance est celle du référendum d'autodétermination en 1998. De façon ouverte ou voilée, ce scrutin est au cœur de la vie politique calédonienne. L'année 1994 a vu plusieurs partis dessiner leur approche de cet événement capital, avec pour la plupart d'entre eux le souci de faire des propositions, parfois encore un peu vagues, mais destinées à susciter un consensus. Les partis et mouvements de la fédération indépendantiste réfléchissent à un transfert de souveraineté échelonné dans le temps; le R.P.C.R. a imaginé un pacte trentenaire. La durée de statuts provisoires est au cœur des débats, ainsi que la formulation prudente de la question qui sera posée. L'établissement des listes électorales pour ce scrutin est dans sa phase finale. La Nouvelle-Calédonie a participé aux élections européennes de 1994, et elle se prépare aux grandes consultations de 1995. Institutionnellement, ce territoire est donc en situation de transition, même si nul ne peut prédire combien de temps elle durera.

O. R. S. T. O. M. F. F. U. S. Documentaire

N° : 42 190, ex. 1

Cpte : B

ORSTOM Documentation



010000155

B42190 ex 1

Opposition  
entre  
"capitale"  
et  
"brousse"

La vie économique et sociale de la Calédonie est dominée par l'opposition entre la "capitale", Nouméa, et la "brousse", qui commence au péage de la Savexpress et se poursuit sur trois provinces (Sud, Nord, Îles). Les années 1993 et 1994 ont vu de nombreux conflits sociaux, se traduisant même par le blocage des deux routes d'accès vers Nouméa : "rouleurs" descendus de la côte ouest, ambulanciers et chauffeurs de bus, dockers, personnels techniques de l'aéroport ont montré leurs problèmes et manifesté leur mécontentement, au grand dam des touristes, du commerce et de la population locale. L'économie calédonienne étant très dépendante des cours mondiaux du nickel, les perspectives de 94 étaient sombres, avant qu'une flambée des prix ne redonne quelque espoir pour le dernier mois 94. Le principal problème des provinces est de trouver les axes et les moyens pour un développement qui n'accentue pas les déséquilibres déjà sensibles, et qui permette à la Nouvelle-Calédonie de s'intégrer à l'économie mondiale sans trop de dommages sociaux.

Une revendication identitaire encore confuse fait lentement jour dans les différentes composantes de la population (quelque 165 000 habitants, chiffre de 1989) dont la langue de communication est le français.

Selon le recensement de l'I.N.T.S.S.E. en 1989, ces habitants sont classés par "ethnies" : les "Mélanésiens" forment 44,8 % de la population, les "Européens" 33,6 % (dont deux tiers de souche européenne nés en Calédonie, et un tiers nés en métropole ou dans un autre TOM, ou un DOM), les "Wallisiens" 8,6 %, les "Indonésiens" 3,2 %, les "Tahitiens" 2,9 %, les "Vietnamiens" 1,5 %, les "Vanuatais" 1 %, enfin "autres" 4,4 %.

La vie littéraire et artistique de la Nouvelle-Calédonie demeure scandée par l'arrivage des "nouveaux" films chaque semaine, quelques concerts et expositions de peinture. La plus saisissante était peut-être, en mars-avril 1994, celle qui présentait l'évolution de l'art contemporain de Papouasie-Nouvelle-Guinée sous le titre de *Look look gen*. La vie théâtrale est surtout représentée par l'activité de troupes d'amateurs et a été marquée par quelques moments forts : spectacles venus de différents horizons de la francophonie (La Réunion en particulier), inauguration du Centre culturel Yeiwéné Yeiwéné à Maré qui a associé danse et musique, festival de danses traditionnelles organisé à Touho en novembre 94.

L'intérêt marqué pour la télévision s'est vu modifié par les retransmissions par satellite, réduisant l'écart entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie, ainsi que par l'arrivée de la chaîne cryptée Canal +.

La bande dessinée est toujours illustrée par les œuvres de Bernard Berger mettant en scène la brousse profonde au travers de quelques personnages types, soit dans ses albums soit dans sa contribution à l'*Hebdo*, supplément lié au seul quotidien de l'île, *Les Nouvelles Calédoniennes*. En décembre 1994 est parue la première bande dessinée "authentiquement indigène"; elle est due à Marcko Waheo et a pour titre *Bagnan d'Ouvéa*.

**Le français en Nouvelle-Calédonie**

Le français est la langue maternelle de 95,5 % des "Européens"; d'autres Calédoniens se reconnaissent comme francophones : Antillais, Réunionnais et Vanuatais. Un certain nombre de locuteurs adoptent ou ont adopté le français, seule voie d'intégration sociale, économique et culturelle dans la société calédonienne : "Indonésiens" de la troisième génération, "Vietnamiens" des seconde et troisième générations, "Wallisiens" de la deuxième génération.

Les populations mélanésiennes parlent 28 langues mélanésiennes, plus une langue d'origine polynésienne, dont 6 seulement pour plus de 6 000 locuteurs. Traditionnellement, les Mélanésiens sont bilingues, à cause du système de parenté et des alliances entre clans paternel et maternel. Le multilinguisme serait en régression et le bilinguisme tendrait à se limiter à la compétence passive de l'une des deux langues chez les jeunes Mélanésiens. L'attraction du grand Nouméa (avec Mont-Dore et Dumbéa, où résident deux Calédoniens sur trois) semble augmenter le nombre de locuteurs pour lesquels le français est la langue vernaculaire.

Les rôles du français et ses variétés sont multiples. C'est la langue officielle de la Nouvelle-Calédonie : toutes les communications administratives se font en français; la justice est rendue en français. La police et l'armée s'expriment en français. Le français est également la langue des médias, en tant que langue officielle et en tant que langue de communication de masse, au point que Mireille Darot a pu écrire (1993) : "Santa Barbara, le français passe par toi !".

Une fonction très importante du français est sans doute, parce qu'il est langue scolaire, l'accès à la communication écrite; à côté de l'anglais, première langue vivante étrangère enseignée sur le territoire, c'est le français qui permet l'accès à une grande langue internationale. L'intégration de quelques langues mélanésiennes dans le cursus scolaire est réalisée depuis 1992 au titre de l'option "langues et cultures régionales" au baccalauréat; ce sujet est en discussion à l'université. Un accord de principe a été obtenu, la réalisation concrète devrait commencer en 1996.

La semaine du conte, due à l'initiative de la mairie de Nouméa, remporte toujours un vif succès. Un certain nombre de concours visent à développer l'expression artistique : concours de poésie organisé par le "Club des amis de la poésie", concours de contes en langues vernaculaires organisé par l'Agence de Développement de la Culture Kanak. L'A.D.C.K. édite une revue culturelle de qualité qui a trouvé son rythme de croisière : *Mwà véé* et organise des cycles de conférences sur les divers aspects de la culture kanake (nous adoptons ici la graphie donnée par les dictionnaires actuels).

Après les deux parutions importantes de 1993 (*Au vent des îles* du pasteur Welepane et *Le Pays du non-dit* de l'historien Louis-José Barbançon), les nouveautés littéraires de l'année sont assez nombreuses pour ce territoire réputé, à tort peut-être, peu porté sur la création : re-  
 tenons d'abord le recueil de nouvelles de science-fiction *En d'autres temps, en d'autres lieux...*, l'anthologie *Quarante ans de poésie calédonienne* reprenant des textes parus en revue, et une anthologie de la littérature néo-calédonienne *Paroles et écritures* due au travail de François Bogliolo.

**La  
semaine  
du conte**

Les textes inédits sont ceux de Frédéric Ohlen *La peau qui marche*; de Dewé Gorodé : des poèmes publiés dans *Mwà Véé* et un recueil de nouvelles aux éditions Le Grain de sable, de Nicolas Kurtovitch : un recueil de poèmes *Assis sur la barque* et des nouvelles *Lieux*, tous deux aux éditions Le Grain

de sable. Cette jeune maison d'édition lancée en septembre 1994 a également proposé *Koropa (la pirogue)* de Jacques Boengkih et une biographie de l'écrivain calédonien Georges Baudoux due à Bernard Gasser. Elle lance encore une collection de petits livres pour les enfants "Pikinini".

Souignons enfin que la thématique du baignage – une constante dans l'imaginaire calédonien – est toujours vivante, ainsi qu'en témoignent l'intérêt pour la réédition du roman d'Henri Rochefort *L'Évadé, roman canaque* et l'annonce d'une soutenance de maîtrise à l'université de Perpignan sous le titre "L'image du baignage dans *Le Grand Sud* d'ADG. Image de la honte ou image de l'espoir?"

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Avec la réduction des essais nucléaires français, la Polynésie est redevenue une région vouée principalement au tourisme et au rêve exotique. Mais ce dernier coûte cher et le territoire connaît des difficultés économiques.*

La Polynésie française compte une centaine d'îles dispersées dans un espace maritime économique d'environ 5,5 millions de kilomètres carrés. Ces îles se répartissent en cinq archipels : les îles de la Société, les Marquises, les Tuamotu, les Gambier et les Australes, habités en 1988 par 188 800 personnes.

La constitution du territoire de Polynésie française, qui portait jusqu'en 1957 le nom d'Établissements français de l'Océanie (EFO), s'est étalée sur près de soixante ans entre la prise de possession des Marquises en 1842 et l'annexion de l'île de Rimatara dans les Australes en 1901.

Ce long processus fut consacré, en 1903, par la transformation de Tahiti et des établissements secondaires qui en dépendaient en une seule et même colonie, les EFO, dont l'homogénéité demeurerait toutefois partielle : il subsistait en effet encore une profonde différence dans les statuts des habitants des diverses parties de la colonie, les uns étant citoyens français, et les autres n'étant que sujets français. Cette inégalité profonde de statut disparut en 1945 avec l'extension du statut de citoyen français à tous les natifs des Établissements français de l'Océanie, à l'exception des individus d'origine chinoise.

Après avoir été soumis à partir de 1842 à un protectorat – dont le partage initial des pouvoirs entre la monarchie tahitienne et la France s'était peu à peu effacé au profit de l'administration française –, les États des Pomare (Tahiti, Moorea, la partie nord des Tuamotu et l'île de Tubuai dans les Australes) devinrent, en 1880, une colonie dans laquelle le gouverneur disposait des plus grands pouvoirs. En 1946, la colonie devint un territoire d'outremer. L'évolution des institutions depuis cette date a conduit à l'instauration, en 1977 d'un statut d'autonomie de gestion, puis, en 1984, d'un statut d'autonomie interne.

L'implantation, au début des années 1960, du centre d'expérimentations [nucléaires] du Pacifique (CEP) puis son développement ont entraîné un bouleversement de la société polynésienne. Cette société "traditionnelle", qui s'était lentement élaborée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence des missionnaires protestants anglais puis, dans le cadre du protectorat, a connu une accélération brutale de son économie. De rurale, elle est devenue totalement dominée par le secteur tertiaire. Les transferts monétaires publics en provenance de la métropole, liés pour une grande part à la présence du centre d'expérimentations nucléaires, ont permis aux habitants du territoire d'avoir des revenus moyens très largement supérieurs à ceux des États insulaires indépendants et même à ceux de la Nouvelle-Calédonie.

**Société dominée par le secteur tertiaire**

Cette situation est en train de changer rapidement. Le moratoire sur les essais nucléaires, décidé en 1992, et le ralentissement très net des activités du CEP qui a suivi ont aggravé très largement les effets de la crise mondiale. Se conjuguant aux conséquences d'une croissance démographique élevée, la crise économique provoque actuellement un profond malaise social. Une loi d'orientation, doublée d'un contrat entre l'État et le gouvernement du territoire, tente depuis 1994 de remédier aux effets de cette crise.

#### MÉTISSAGE ET PLURALITÉ LINGUISTIQUE

La société actuelle est pluri-ethnique et métissée. On y distingue trois grands groupes : les Polynésiens, les Européens et assimilés (essentiellement français) et les Asiatiques (pour la plupart chinois). Lors du recensement de 1988, 82,8 % de la population a été considérée comme d'origine polynésienne, 66,5 % étant sans métissage et 16,3 % étant métissée à des degrés divers. Les Européens et assimilés formaient 11,9 % de la population, 10,5 % étant sans métissage. Les Asiatiques comptaient pour 4,7 %, 4 % étant sans métissage. Enfin 0,6 % de la population appartenait à une autre ethnique.

**Le tahitien et le français dominant**

Cette pluri-ethnicité a conduit à la coexistence sur le territoire de plusieurs langues, parmi lesquelles le tahitien et le français dominent. En 1993, la langue française étaient parlée par 140 000 personnes, la langue tahitienne par 115 000 personnes. Venaient ensuite, en nombre de locuteurs ; la langue marquisienne (8 000), le dialecte des Tuamotu (7 900), les dialectes chinois (6 000), puis les langues de Rurutu 2 400), Raivavae (1 500), Rimatara (1 100), Mangareva (900) et Rapa (600) [Source : *Atlas de Polynésie française*, publié par l'ORSTOM].

Le tahitien domine les autres langues polynésiennes par le nombre de locuteurs. Il est à la fois langue locale des îles de la Société et du nord des Tuamotu et langue véhiculaire dans l'ensemble des archipels. Écrit couramment depuis le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le tahitien a été la langue officielle du protectorat à côté du français. Cette fonction de langue officielle, conjointement avec le français, lui a été rendu en 1980 par une décision du gouvernement local. En 1974 s'était réunie pour la première

fois l'Académie tahitienne – *Fare Vana'a*, ayant autorité pour normaliser le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe et créer les mots nouveaux rendu nécessaires par le monde moderne. Et dès 1976, la langue tahitienne avait été réintroduite dans les programmes scolaires, son enseignement est à l'heure actuelle obligatoire.

Le français est parlé par 84 % de la population du territoire. Sa connaissance varie avec l'âge, elle est plus élevée chez les jeunes chez qui on observe depuis 1962 une plus grande pratique. Le français parlé en Polynésie française se distingue du français standard par des particularités phonologiques, syntaxiques et lexicales. Sa prononciation est influencée par la langue tahitienne.

## VANUATU

*Petit pays officiellement bilingue, en réalité plurilingue et à vocation rurale, le Vanuatu s'est rapproché de la Francophonie dont il a rejoint les rangs.*

L'arrivée de francophones au pouvoir en 1991 a eu pour conséquence une modification profonde des relations du Vanuatu avec la France. Après la décennie d'hostilités qui avaient suivi la tentative de sécession de l'île de Santo et l'expulsion de nombreux colons français, le nouveau gouvernement a inauguré une politique de coopération étroite avec la France. Cette coopération s'exerce aussi avec les provinces du territoire français voisin, la Nouvelle-Calédonie. Depuis la signature des accords de Matignon en 1988, ces provinces sont en effet habilitées à passer directement des accords de coopération régionale.

Situé à plus de 400 kilomètres de la Nouvelle-Calédonie, l'archipel de Vanuatu est constitué d'une centaine d'îles et îlots disposés en forme d'Y, orientés du nord au sud. Les 68 îles habitées comptaient en 1989 quelque 143 000 habitants, les sept principales îles regroupant 80 % de la population. En 1989 les *ni-Vanuatu* (Mélanésiens originaires du pays) constituaient 98 % de la population, les 2 % restant étant composés de 1 427 Européens, de 597 Asiatiques, de 521 originaires d'une île du Pacifique ainsi que de 352 personnes d'une autre origine ou d'origines non déclarées. La proportion d'étrangers a nettement diminué depuis l'indépendance. En 1979, ils constituaient 6 % de la population.

La population du Vanuatu reste essentiellement rurale, même si les deux villes de l'archipel, Luganville et surtout Port-Vila, la capitale, ont connu une forte croissance au cours des deux dernières décennies. En 1989, 82 % des habitants vivaient en zone rurale. Port-Vila comptait à la même date 19 300 habitants, soit 13,5 % de la population de l'archipel, et Luganville 7 000 habitants.

## Rapide historique

La république de Vanuatu – connue, jusqu'à son indépendance en 1980, sous le nom de "Nouvelles-Hébrides" qui lui avait été donné par le capitaine Cook – a eu une histoire coloniale originale : deux puissances, la France et l'Angleterre, ont en effet exercé conjointement leur autorité sur le territoire. Ce passé conditionne encore pour une grande part la situation présente de l'archipel.

Découvertes par Quiros en 1606, revues par Bougainville en 1768 et par Cook en 1774, les îles qui constituent Vanuatu furent l'objet au XIX<sup>e</sup> siècle d'une âpre compétition, tant entre missionnaires, catholiques contre protestants, qu'entre colons, français contre anglo-saxons. Les catholiques étaient généralement associés à la France et les protestants à la Grande-Bretagne mais surtout à ses colonies d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Pressées par les deux camps, les deux puissances impériales, la France et la Grande-Bretagne, finirent par adopter en 1887, au prix de concessions réciproques, une solution bâtarde, celle d'une coadministration, d'abord sous la forme d'une Commission navale mixte puis, à partir de 1906, par l'établissement du condominium des Nouvelles-Hébrides.

En fait, le condominium ne répondit pas à ses objectifs et le pouvoir fut plus disjoint que conjoint. Il conduisit en particulier à la formation de deux administrations parallèles. Chacune des deux puissances coloniales créa ainsi ses propres services sous l'autorité de son commissaire-résident. Il y eut ainsi deux hôpitaux, deux milices, et deux services de l'enseignement.

Selon la convention de 1906, les citoyens français étaient soumis à la législation française et les britanniques à la législation anglaise. Les ressortissants étrangers devaient pour leur part opter pour l'une ou l'autre législation. La population indigène était exclue de ces mesures et il lui était interdit d'acquérir la qualité de ressortissant de l'une des deux nations. "Sujets", les Néo-Hébridais étaient placés sous l'autorité conjointe des deux puissances.

Les deux administrations ne s'intéressèrent guère à la grande majorité de la population, les Mélanésiens, jusqu'au début des années 1960. À partir de cette période la compétition entre l'Administration française et l'Administration britannique conduisit à la formation de deux entités politiques et culturelles qui entrèrent en conflit lors de l'indépendance.

Le parti nationaliste "progressif", à dominante anglophone, le *Vanuaaku Pati* (V.A.P.) prit le pouvoir à l'indépendance en 1980 et le conserva jusqu'en 1987, aux dépens de l'Union des partis modérés (U.P.M.) qui regroupait l'ensemble des mouvements culturels, politiques et religieux opposés à la politique d'hégémonie du V.A.P. Entre 1987 et 1991, la bipolarisation politique qui caractérisait la période précédente explosa et les élections de 1991 virent la victoire d'une coalition entre l'U.P.M. et une fraction dissidente du V.A.P., le nouveau premier ministre étant M. Maxime Carlot Korman, président de l'U.P.M.

Comme les autres pays mélanésiens, Vanuatu connaît une grande diversité linguistique. Celle-ci est même, sans doute, la plus grande au monde puisqu'on estime entre 105 et 110 le nombre des langues parlées dans l'archipel pour une population de 143 000 habitants.

La principale langue de communication est le "bichelamar" qui a été déclaré langue nationale par la constitution du nouvel État indépendant et qui a rejoint le français et l'anglais comme langues officielles. Sabir créé au milieu du siècle dernier par les planteurs australiens pour communiquer avec leurs travailleurs mélanésiens, le bichelamar a été approprié par les Néo-Hébridais qui l'ont enrichi en lui ajoutant leur propre syntaxe et en empruntant des mots aux différentes langues vernaculaires. Sa base reste cependant un anglais plus ou moins déformé. À l'heure actuelle, le bichelamar est parlé par près de 90 % de la

**Principale  
langue de  
communi-  
cation, le  
"biche-  
lamar"**

population, seul par une toute petite minorité, moins de 0,5 %, mais surtout à côté d'une ou de plusieurs autres langues. En 1989, les 10,8 % de la population âgée de 6 ans et plus qui ne parlait pas le bichelamar regroupait quelque 12 000 *ni-Vanuatu* parlant seulement une langue locale ainsi que trois à quatre cent résidents étrangers venus travailler au Vanuatu et concentrés dans la capitale.

Le plurilinguisme est très fréquent : près des deux tiers de la population parle l'anglais, le français, ou les deux en plus du bichelamar. C'est en ville que ce phénomène est le plus accentué et atteint la quasi-totalité de la population. Et c'est également en ville que l'on trouve le plus de personnes parlant à la fois le bichelamar et les deux autres langues officielles. Elles constituent près de 13 % de la population alors que la proportion pour l'ensemble du pays n'atteint pas 5 %. Des deux langues officielles de l'ancien condominium, l'anglais l'emporte largement. Il est parlé par deux bilingues sur trois. La proportion de bilingues francophones est plus élevée dans les deux villes où le français est parlé conjointement avec le bichelamar par 35 % de la population, contre 16 % pour le reste du pays.

Les positions respectives de l'anglais et du français se retrouvent dans le choix du système d'enseignement. Rappelons qu'à l'indépendance, en 1980, le Vanuatu a hérité du condominium deux systèmes d'éducation séparés ayant chacun son propre cursus scolaire et ses propres examens. Depuis le milieu des années 1980 le ministère de l'Éducation de Vanuatu s'efforce d'unifier les deux systèmes en commençant par l'école primaire et le premier cycle du secondaire. Parmi les 88 000 habitants âgés de 6 ans et plus en 1989 et ayant reçu une éducation officielle, 67 % ont suivi un enseignement en anglais et 29 % un enseignement en français. Le reste, 3 %, a reçu un enseignement en langue locale. Il s'agit essentiellement de personnes âgées. La proportion de personnes éduquées en français est plus élevée en ville où elle atteint 35 %.

Les changements politiques intervenus en 1991 avec l'accession au pouvoir d'hommes politiques francophones pourrait avoir des conséquences à terme sur les positions respectives du français et de l'anglais au Vanuatu. L'appartenance du Vanuatu à la communauté francophone s'est d'ores et déjà réaffirmée et renforcée. Ainsi, c'est maintenant en français que le Vanuatu s'exprime, par la voix de son premier ministre, lors des réunions des États du Pacifique.

## WALLIS-ET-FUTUNA

Depuis huit ans déjà Wallis bénéficiait de la télévision grâce à Radio France Outre-mer (RFO). Lors d'une visite effectuée en septembre, Dominique Perben, le ministre des DOM-TOM, promet à Futuna l'arrivée de la télévision pour Noël. Située à 300 km de Wallis, l'île-sœur, Futuna est à plus de 20 000 km de Paris. Chose promise, chose due : les 5 000 habitants du territoire ont maintenant leur télé-couleurs. L'armée prêta son concours pour acheminer les trois tonnes de matériel depuis la Nouvelle-Calédonie; l'affaire fut menée rondement.

Le jour de l'inauguration, selon la tradition, les cadres, techniciens et journalistes firent d'abord la présentation aux deux rois coutumiers d'Alo et de Sigare qui, après que des explications détaillées leur aient été fournies, prièrent la France d'accepter leurs remerciements. Un moment de silence suivit. Puis ce fut le lancement du générique antenne de RFO "Le monde est couleurs".

## BIBLIOGRAPHIE

- Bibliographie des auteurs kanak*, Nouméa, Obsva. kanak n° 3, A.D.C.K., 1993.  
 O'REILLY Patrick, *Bibliographie méthodique, analytique et critique de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Société des Océanistes, n° 4, 1955.  
 PISIER Georges, *Bibliographie de la Nouvelle-Calédonie (1955-1982)*, Nouméa, S.E.H.N.C., n° 34, 1983.

## ORALITÉS

### Littérature traditionnelle

- De jade et de nacre*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1990.  
 IHAGE Wéniko, *La Tradition orale à Lifou*, Nouméa, A.D.C.K.-Éd. du niaouli, 1992.  
 PILLON Patrick, "Listes déclamatoires (viva) et principes d'organisation sociale dans la vallée de la Kouaoua", *J.S.O.*, n° 94, 1992, 1, p. 81-99.  
 TEIN Kaloombat, *Hwanfalik, dictons de la vallée de Hienghène*, Nouméa, A.D. C.K., 1992.  
*Textes en nráa drúbea*, (collectif) Tokyo, ILCAA, Asie-Afrique n° 27, 1992.

### Oralité francophone

- BERGER Bernard, *Faites des gosses et voilà le résultat!*, Nouméa, La brousse en folie, 1991.  
 — *À l'ombre des niaoulis*, Nouméa, La brousse en folie, 1992.  
 DAROT Mireille, *La Nouvelle-Calédonie : une situation du français en francophonie*, Nouméa, C.T.R.D.P., 1993.  
 DAROT Mireille et Christine PAULEAU, "Tabou et français calédonien", *Langages et société*, Paris, , n° 62, 1992.  
*Mille et Un Mots calédoniens*, Nouméa, F.O.L., 1982.  
 OLLIVAUD François, *Kons sensus*, Nouméa, C. D. 004, 1992.

## LITTÉRATURE

### Anthologies

- BOGLIOLO François, *Paroles et écritures*, anthologie de la littérature néo-calédonienne, Nouméa, Éd. du Cagou, 1994.  
*En d'autres temps, en d'autres lieux...*, anthologie, Nouméa, Sci-fi Club, 1994.  
 ORPHÉE, *Bulletin du Club des "Amis de la poésie"*, Nouméa, n° 17, déc. 1992.  
*Quarante ans de poésie calédonienne*, anthologie, Nouméa, Club des "Amis de la poésie", 1994.

### Poésie

- GORODÉ Dewé, "poèmes", *Mwà Vée*, Nouméa, 1993-1994.  
 KURTOVITCH Nicolas, "Poèmes", *Flamboyant Imaginaire.*, n° 1, 1989, p. 52 ; n° 2, p. 55, 1989 ; n° 3/4, 1991, p. 86.  
 KURTOVITCH Nicolas, *Assis sur la barque* (poèmes), Nouméa, Le Grain de sable, 1994.  
 OHLEN Frédéric, *La Voie solaire -Poèmes*, Nouméa, Nopac, 1993.  
 - *La peau qui marche*, Nouméa, Nopac, 1994.  
 WELEPANÉ Wanir, *Au vent des îles*, Nouméa, A.D.C.K., 1993.

### Nouvelles, romans

- KURTOVITCH Nicolas, *Forêt, terre et tabac*, Nouméa, Éd. du Niaouli, 1993.  
 — *Lieux, nouvelles*, Nouméa, Le Grain de sable, 1994.  
 RÉGENT Catherine, *Valesdir*, Nouméa, Éd. du Cagou, 1993.

- ROCHEFORT Henri, *L'Évadé. Roman canaque*, Paris, G. Charpentier, 1880. Paris, Viviane Hamy, 1993.
- GORODÉ Dewé, *Ute Mûrûnû, petite fleur de cocotier* (nouvelles), Nouméa, Le Grain de sable, 1994.
- BOENKIH Jacques, *Koropa (la pirogue)*, Nouméa, Le Grain de sable, 1994.

*Récits de voyages, souvenirs*

- MONTBRUN Jiannick, *Il était une fois l'île de lumière*, Nouméa, Déama, 1993.

*Études littéraires*

- ANDRÉ Sylvie, "Les Œuvres de Paul Bloc : un exemple de roman colonial", *Voyage, Découverte, Décolonisation*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 1993.
- ANGLEVIEL Frédéric, "Jean Mariotti : Poet of Exile", *New literatures review*, n° 22, winter south, University of Wollongong, Australia, 1991, p. 29-31.
- CAPIEZ André, "Nicolas Kurtovitch : Errance d'un poète aux sources de l'igname", *Les Arts*, Nouméa, n° 1, avril 1993, p. 39.
- GASSER Bernard, "Exil et enfermement dans *Sous les cendres des conqués de Déwé Gorodé*", *Publications de l'U. F. P., Papeete*, oct. 1989, vol. I, n° 3-4, p. 101-106.
- "Le Chronotope dans la poésie de Nicolas Kurtovitch", *l'Homme et le temps*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 1990, p. 363-382.
- "New Caledonian Literature in French", *New literatures review*, n° 22, winter south, University of Wollongong, 1991, p. 27-28.
- "La Fête canaque sur la Grande Terre vue par les Européens ...", *la Fête*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 1991, p. 121-145.
- "Le Contact entre Européens et Canaques dans les nouvelles de G. Baudoux", *Voyage, découverte, colonisation*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 1992, p. 121-145.
- LEHMANN Gérard, "À bord de l'Incertaine de Jean Mariotti ou le clavecin bien tempéré de la temporalité", *l'Homme et le temps*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 1990, p. 347-362.
- MAZE-SHEPHERD Danielle, "À la recherche de l'authentique ou l'influence de J.-J. Rousseau dans l'œuvre de Georges Baudoux", *Actes du C.I.E.F.*, Tucson, 1993.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BARBANÇON Louis José, *Le Pays du non-dit*, La Mothe-Achard, Offset Cinq, 1992.
- BENSA Alban, *Nouvelle-Calédonie; un paradis dans la tourmente*, Paris, Découverte Gallimard n° 85, 1990.
- DOUYÈRE Ch., ANGLEVIEL F., CAPECCHI B., *Nouvelle-Calédonie, Histoire, C.M.* (sous la coordination de), Vanves, Hachette, 1992.
- GODARD Philippe, *Le Mémorial calédonien*, 10 vol., Nouméa Diffusion, 1976-1994.
- KOBAYASHI Tadao, *Les Japonais en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, S.E.H. N.C., n° 48, 1992.
- NÉPORON Micheline et Suzanne BACHELOT, *Kungô Bré, Les Racines de l'arbre nouveau (Paroles de femmes kanak...)*, Nouméa, Edipop, 1991.
- ROZIER Claude, *Nouvelle-Calédonie ancienne*, Paris, A. Fayard, 1990.

# L'ANNÉE FRANCOPHONE INTERNATIONALE

ÉDITION 1995



**L'ANNÉE FRANCOPHONE INTERNATIONALE**

ACCT • ADELFI • AFAL • AFELSH • AIMF • AIPLF  
CFC • CLEF • FFA • FIPF • IDEF • TV5 • UIJPLF

